



ARDENNES

GRÈVE LE JEUDI 14 NOVEMBRE 2013

pour obtenir la suspension immédiate de la mise en œuvre de la réforme et l'abrogation du décret sur les rythmes scolaires.

La réforme des rythmes, mise en place à la rentrée 2013 pour un peu plus de 20 % des écoliers, fait apparaître de grandes difficultés.

En faisant glisser les missions d'enseignement de l'Éducation nationale vers les communes, elle crée de graves inégalités de traitement sur le territoire, et crée une confusion entre scolaire et périscolaire (locaux, activités...).

Elle va à l'encontre de l'intérêt des enfants et de celui de l'ensemble des acteurs concernés.

Cette réforme bâclée a été mise en œuvre contre l'avis d'une majorité des personnels et de leurs organisations syndicales, elle a été imposée sans les moyens d'encadrement nécessaires.

Le ministre doit en tirer les conséquences et retirer son décret.

La CGT-Educ'action, le SNUDI-FO avec sa fédération la FNEC-FP-FO, FO TERRITORIAUX, le SNUipp-FSU appellent l'ensemble des personnels du 1^{er} degré ainsi que les personnels des collectivités territoriales : animateurs, éducateurs territoriaux, enseignants artistiques territoriaux et ATSEM, à faire **grève le jeudi novembre 2013**, pour obtenir la **suspension immédiate** de la mise en œuvre de la réforme et **l'abrogation du décret** sur les rythmes scolaires, et d'entamer l'ouverture immédiate de discussions pour une autre réforme.

RASSEMBLEMENT À 10H00 devant la Direction Académique

jeudi 14 novembre

Suivi d'une ASSEMBLÉE GÉNÉRALE INTERSYNDICALE, ouverte à tous,

dans la grande salle de la Bourse du Travail ,

rue Jean Baptiste Clément à Charleville-Mézières.